



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le 1^{ER} juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX

Absent : Nicole MARQUES

Secrétaire de séance : Sylvette MARECHAL

DELIBERATION

**Marche public prestation de services pour l'organisation, la gestion et l'animation du
périscolaire
N°2025/07/35**

Objet : Commande publique : Marchés publics

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation pour un marché public de prestation de service organisation, gestion et animation du périscolaire a été lancée le 13 mai 2025.

Les prestations faisant l'objet du présent maché concernent l'organisation, la gestion et l'animation du périscolaire. Le marché a pour objet de fixer les modalités pédagogiques et financière du fonctionnement de ce service aux parents et enfants fréquentant le groupe scolaire Jean Tournon.

Dans le cadre de cette consultation, la date de remise des offres était fixée au 11 juin 2025 à 12h. Une offre a été déposée : UFCV animation territoriale.

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250735-DE
Reçu le 07/07/2025



Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de retenir l'offre de l'UFCV comme ci-dessus :

Tranche ferme année 1 : 01/09/2025 au 31/08/2026 pour un montant de : 166 793.42 €

Tranche ferme année 2 : 01/09/2026 au 31/08/2027 pour un montant de : 172 480.14 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le choix de l'UFCV
- Autorise Madame le Maire à signer le marché au nom de la commune

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Sylvette MARECHAL

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250735-DE
Reçu le 07/07/2025